

**ETHENEA Independent Investors S.A.**

16, rue Gabriel Lippmann  
L-5365 Munsbach  
R.C.S. Luxembourg B-155 427

**Avis aux porteurs de parts**

**d'Ethna–DYNAMISCH**

(fonds commun de placement de droit luxembourgeois)

**Classe de parts T** (WKN A0YBKZ / ISIN LU0455735596)

**Classe de parts SIA-T** (WKN A1W66T / ISIN LU0985193431)

(conjointement dénommé « le Fonds »)

Les investisseurs du Fonds susmentionné sont informés par la présente de l'entrée en vigueur, à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2019**, des changements suivants :

**Modification de la politique de placement :**

La limitation de la part en actions, fonds en actions et titres assimilables à des actions à 70 % maximum de l'actif net du Fonds est supprimée. La part en actions, fonds en actions et titres assimilables à des actions peut désormais s'élever jusqu'à 100 % de l'actif net du Fonds.

Les investisseurs qui n'approuvent pas la modification susmentionnée peuvent demander le rachat sans frais de l'ensemble ou d'une partie, hors taxes éventuelles, de leurs parts à la valeur nette d'inventaire correspondante jusqu'au 28 juin 2019 (17h00). Les valeurs nettes d'inventaire seront publiées au journal national « De Tijd ».

**Précision concernant la conversion de parts au porteur :**

L'énoncé relatif à la conversion est en outre précisé par l'indication qu'une conversion de parts au porteur ne peut avoir lieu qu'au moyen d'une transaction de vente/d'achat.

Le prospectus mis à jour ainsi que le règlement de gestion et les « informations clés pour l'investisseur » sont disponibles gratuitement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 auprès des agents payeurs, du dépositaire ainsi que de la Société de gestion.

Munsbach, mai 2019  
ETHENEA Independent Investors S.A.

**Organisme distributeur, payeur et d'information en Belgique :**

CACEIS Belgium S.A.  
Avenue du Port 86C  
b320  
B-1000 Bruxelles